

Zemmour lance un appel aux maires pour obtenir leurs signatures

Article rédigé par *RT France*, le 21 décembre 2021

Source [RT France] Le candidat à l'élection présidentielle Eric Zemmour a lancé depuis les réseaux sociaux un appel aux maires et élus locaux pour obtenir leurs parrainages, évoquant les difficultés rencontrées par un candidat hors parti.

«Chers maires de France, le dernier espoir de mes adversaires est que je n'obtienne pas mes parrainages», a lancé Eric Zemmour le 21 décembre depuis les réseaux sociaux pour appeler maires et élus locaux à lui accorder leurs signatures afin qu'il puisse concourir à l'élection présidentielle de 2022. «Depuis des mois, j'ai sillonné la France et rencontré nombre d'entre vous» a-t-il rappelé avant d'évoquer les difficultés qu'il rencontrait, faute de disposer d'un «parti établi», contrairement aux Républicains ou La République en Marche, bien ancrés dans le paysage politique. «Il est même possible que je n'obtienne pas ces parrainages, tant le système est fait pour protéger les grands partis», a ainsi déploré Eric Zemmour. «Ne vous laissez pas voler cette élection», a-t-il conclu avec gravité.

Le candidat a alors enjoint les maires à «donner la parole à des millions de Français» en l'aidant à obtenir le nombre nécessaire de signatures – précisément 500 – que le Conseil constitutionnel devra valider dix semaines avant le premier tour, qui se tiendra le 10 avril 2022. Outre les maires, d'autres élus peuvent parrainer un candidat, notamment les députés, sénateurs, députés européens, conseillers départementaux, régionaux et territoriaux pour ne citer qu'eux. Une clause de représentativité nationale doit cependant être respectée : les élus doivent être issus d'au moins 30 départements ou collectivités d'outre-mer différents, sans dépasser un dixième, soit 50, pour un même département ou une même collectivité.

En savoir plus sur RT France :

<https://francais.rt.com/france/93887-dernier-espoir-mes-adversaires-zemmour-lance-appel-maires-obtenir-signa>